

ET LES NUITS SE PEUPLERENT DE REVES NOUVEAUX...

LE CINEMA A SOISSONS ENTRE LES DEUX GUERRES

par Guy MARIVAL

Bientôt centenaire (en 1995), le spectacle cinématographique n'est pourtant devenu que très rarement objet d'histoire. A quelques exceptions près, on s'est plutôt intéressé, en tout cas en France, à ceux qui étaient devant ou derrière la caméra qu'à ceux qui étaient devant l'écran. (1)

Question de mode, sans doute, mais aussi question de sources. Peu ou pas d'archives en effet : tout spectacle est un art de l'éphémère. Pour l'essentiel, l'histoire du cinéma dans une ville ou une région se lit d'abord dans les colonnes de la presse locale : programmes, échos, incidents... On imagine donc l'ampleur et les difficultés de la collecte. (2) Heureusement, pour compléter l'information sur le cinéma des années trente, il ne manque pas, encore aujourd'hui, de témoins à interroger, et le recours à l'histoire orale s'est révélé fructueux. (3) A travers le cas de Soissons, on voudrait ici surtout analyser comment, dans une petite ville de province, de 1919 à 1939, le cinéma jusqu'ici spectacle de curiosité s'est imposé comme spectacle de masse.

MAIN BASSE SUR LA VILLE

C'est sans doute en novembre 1896, mais plus sûrement en novembre 1897, que le cinéma a fait son apparition à Soissons. (4) Comme partout alors en province, les premières projections d'images animées se font dans le cadre de la grande foire annuelle, celle de la Saint-Martin. A l'automne 1913, deux cinémas forains sont encore installés sur le champ de foire, alors que Gaumont vient d'ouvrir depuis le 20 septembre un cinéma dans la salle de la Bourse agricole.

Les succès de la Bourse :

Après la guerre, c'en est fini à Soissons des premières formes du spectacle cinématographique. Le café-cinéma, véritable lieu de

naissance du cinéma (la projection historique du 28 décembre 1895 avait eu lieu au sous-sol du Grand-Café) tombe partout en désuétude. Signe des temps nouveaux à Soissons : le Cinéma-concert exploité par G. Lejeune avant-guerre 4 place Saint-Pierre, devient le cinéma Saint-Pierre dont on peut suivre la carrière épisodique jusqu'en février 1927.

Quant au cinéma forain, il disparaît pour ainsi dire totalement dans la tourmente. Les deux exploitants présents sur le champ de foire en 1913, Camby qui venait pratiquement chaque année à Soissons depuis 1897, ainsi que Montigny avec son Royal Bioscope, ont tout perdu au cours de la guerre (5). Un hasard malencontreux veut même qu'Alexandre

Camby ait remisé en juillet 1914 (comme chaque été ?) son matériel à Soissons, cour Saint-Léger, derrière l'Hôtel de Ville. De la superbe installation aux fauteuils de velours rouge, de l'orgue Limonaire à 60 touches, il ne reste plus rien après les violents bombardements qui ont transformé la ville en un champ de ruines. C'est la victoire définitive du cinéma sédentaire sur le cinéma forain. L'âge des salles peut commencer.

Dans la ville bouleversée par la guerre, le théâtre municipal, construit sous l'Empire au coin de la Grand'Place, a subi des destructions irréparables. Place de la République, en revanche, le bâtiment de la Bourse agricole, où avait fonctionné de septembre 1913 à juillet 1914 un cinéma Gaumont, a

été peu endommagé. En 1918-19, la Bourse a même pu servir de foyer pour les troupes américaines. (6) Peu à peu, la vie économique reprend ses droits. Le Café de la Bourse est réouvert à partir du 30 mars 1919 (7) et accueille bientôt sa clientèle habituelle d'agriculteurs et de courtiers en grains. Le Cinéma Gaumont revient à la Bourse à l'automne (voir photo). Des séances sont attestées à partir du 15 novembre et les spectateurs peuvent, lors des fêtes de Noël, assister aux exploits du célèbre boxeur Georges Carpentier.

Cinéma Gaumont, Cinéma de la Bourse, Cinéma-théâtre de la Bourse, puis à partir de septembre 1935 le VOX, sous ses différentes appellations, la salle de la Bourse avec ses 450 places est entre les deux guerres un haut lieu du cinéma à Soissons. Suprême consécration : la Bourse est la première salle à passer au parlant le 18 décembre 1930.

Mais le cinéma de la place de la République reste avant tout,

et jusqu'en 1940, la Bourse agricole. (8) Chaque samedi ont lieu les cotations. M. René Cousin, l'exploitant qui reprend la salle à partir de 1935 raconte sa surprise : *"Je n'avais jamais vu ça ! Tous les samedis, il fallait pousser les fauteuils qui étaient montés sur glissières, enlever tous les panneaux qui cachaient les publicités de betteraves, d'engrais... sur les murs. C'était un vrai sport !"* A la fin des années trente, le premier Crédit agricole de Soissons vient s'installer au premier étage de la Bourse, non loin de la cabine de projection. M. Cousin raconte encore : *"L'opérateur était obligé de passer dans le Crédit agricole ! On avait fait un semblant de muret."* (9)

Panorama des lieux de cinéma

Dès 1919, deux autres cinémas sont installés dans des baraquements de la reconstruction. Place Saint-Christophe, le cinéma Marlier fonctionne de façon cer-

taine à partir de novembre 1919. Vue à travers les programmes relevés dans l'Argus, son activité semble sporadique et disparaît totalement après février 1922.

Situé rue de l'Arquebuse, L'OMNIA CINEMA THEATRE est mieux connu. L'ouverture de la salle a lieu le 19 août avec au programme un film d'art, La Rafale, d'après la pièce d'Henry Bernstein et un court métrage comique, "Charlot fait ses débuts". L'accompagnement musical doit être encore sommaire ; début septembre (10), "on demande un violoncelle et des violons". En avril 1922, la raison sociale devient Omnia Cinéma Pathé. Jusqu'en 1928, l'OMNIA est le concurrent le plus sérieux de la Bourse : c'est dans cette salle, et pas à la Bourse, que les Soissonnais peuvent voir en décembre 1923 "le Kid" de Chaplin.

"Un nouveau cinéma à Soissons". Page 2 de l'Argus du 21 septembre 1928, on peut lire sous ce titre une publicité rédactionnelle qui annonce la prochaine ouverture de l'OLYMPIA, "directeur de cinéma bien connu à Soissons" (c'est le propriétaire du cinéma Saint-Pierre). On apprend qui l'exploitant, L. Marzo, "très connu dans les milieux cinématographiques" pourra bien prendre la direction de l'orchestre de temps à autre puisqu'il est présenté comme lauréat du Conservatoire de Paris. La première séance de l'OLYMPIA a lieu le vendredi 28 septembre avec "Morgans La Sirène" de Charles Le Goffic. Jusqu'en 1931, avec ses 780 places, cette salle est désormais la plus vaste de Soissons. L'Omnia abandonne alors le cinéma pour se consacrer au seul théâtre avant de disparaître dans un incendie en 1934.



Soissons, Le cinéma Gaumont

Le paysage change brusquement le 24 décembre 1931 avec l'ouverture du CASINO, situé rue du Beffroi. L'Argus du 31 décembre que relate l'évènement avec enthousiasme donne la mesure du bouleversement : "Nous avons maintenant à Soissons une véritable salle de spectacle, construite avec les derniers perfectionnements de l'art moderne et dans laquelle on se sent transporté dans une toute autre ville que Soissons."(11)

L'inauguration de la nouvelle salle est l'aboutissement d'une déjà longue histoire. Le 28 mars 1923, est formée la "Société Ed. Pestel et Fils" au capital social de 15000 francs "pour l'exploitation industrielle et commerciale d'un théâtre-cinéma" sis au 12-14 rue du Beffroi. Arthur-Edmond Pestel (né en 1854 à Crouy) est un ancien industriel, dont l'usine de matériel agricole, installée en banlieue de Soissons, a été détruite pendant la guerre. Il songe à utiliser une partie de ses dommages de guerre pour reconstruire une salle de spectacles : d'où la curieuse raison sociale "l'exploitation industrielle et commerciale". Madame Pestel étant décédée en décembre 1920, il s'associe avec ses deux fils, Eugène, médecin-radiologue à Paris et Maurice, passionné de cinéma. Les premiers plans de la future salle sont établis dès 1924. (12) Pour une ville de 15 000 habitants, la salle, avec ses 1200 places, est gigantesque. Elle peut accueillir aussi bien des films sonores que des spectacles parisiens de variétés et de théâtre.

En dehors de l'exploitation commerciale proprement dite, d'autres lieux de cinéma existent à Soissons. Sous l'égide de la Bonne Presse, une partie du clergé catho-



Soissons. - Rue Charpentier - Cinéma Olympia 1929

lique a vu très tôt dans le cinéma un formidable moyen de catéchèse. En octobre 1912, un congrès réuni à Soissons avait débattu des "oeuvres des projections" et peu avant la guerre, une activité cinématographique avait commencé dans la salle du patronage Jeanne d'Arc. Après la guerre, les projections reprennent dans la salle reconstruite du patronage le 18 février 1923 d'abord au 7, rue des Feuillants.(13) Une nouvelle salle est inaugurée 22, boulevard Jeanne d'Arc, le 27 octobre de la même année. Son activité sera sporadique si l'on en juge par les programmes publiés par l'Argus (mais il faudrait dépouiller les bulletins paroissiaux...) (14)

Très exceptionnellement apparaît dans l'Argus la salle du Foyer du Soldat des casernes Gouraud. Ainsi, le 30 mai 1932 est projeté un double programme : "Maciste le Cheikh" et "Dawn" (A l'aube) qui évoque l'héroïsme de Miss Cavell pendant la Grande guerre. Naturellement le grand orchestre du 67e régiment d'infante-

rie participe à la soirée.

La situation en 1939

Une nouvelle époque pour le cinéma à Soissons commence en 1935, date de l'arrivée de Robert Cousin. Ce Lorrain de 25 ans a toujours vécu avec le cinéma. "Le curé qui m'a baptisé faisait du cinéma : mes parents ont pratiquement toujours été dans le cinéma, à Toul, à Epinal, à Paris. J'ai connu les discussions quand on louait les films au mètre : trois sous du mètre ! cinq sous du mètre ! J'avais appris les rudiments du métier, la location,... avec mes parents, et en plus, j'avais appris, dans une salle que mon père avait créée à Paris, près de la gare de l'Est, l'Eugène Varlin, le métier d'opérateur de cinéma qui est primordial..."

Après un court passage dans l'hôtellerie, René Cousin revient à l'exploitation cinématographique. A Toul, à Homécourt, puis à Saint-Dizier. " Je ne m'attendais jamais à venir à Soissons,

mais une fois que j'étais au syndicat des directeurs d'exploitation cinématographique..., on me dit "Tiens, il y a une affaire à reprendre à Soissons". Pour 650 000 francs, il rachète le CASINO et le VOX, les deux salles exploitées par M. Pestel (15). Pas question d'acquérir à l'époque les immeubles : la société agricole restera propriétaire de la Bourse jusqu'en 1940. Quant à l'immeuble du Casino, la ville de Soissons s'est mise en travers pour le racheter. Pour la raison suivante : c'est que la ville avait touché des dommages de guerre pour un théâtre municipal qui avait été détruit pendant 14 et il fallait qu'ils prouvent qu'ils avaient reconstruit un théâtre..."

Avec un personnel de 25 personnes (dont 8 ouvreuses), la situation du CASINO n'avait cessé de se dégrader depuis d'ouverture de la salle en 1931. Au cours de la dernière semaine d'exploitation Pestel, la salle n'avait fait que 800 spectateurs. M. Cousin analyse la gestion et la programmation de son prédécesseur : "Il suffisait qu'un représentant lui parle de sa salle (Ah vous avez une belle salle, M. Pestel, ceci cela...) alors ce loueur - là pouvait lui coller tous ce qu'il voulait. Je me suis retrouvé avec plus de cent films d'avance ! Parce que dans le temps quand vous vouliez une locomotive, vous étiez obligé de prendre 8 ou 10 films avec. Le CASINO passait des films de grande notoriété ! Le Train de plaisir... La Femme du Bout du monde... qui, je crois, n'a passé que dans deux salles en France... Il fallait refaire la clientèle."

René Cousin rationalise d'abord la gestion de la salle en réduisant le nombre de catégories de places, en supprimant le bar du

dancing. Surtout, fort de son expérience et de sa connaissance du milieu professionnel parisien, il s'impose face aux distributeurs. A la veille de la guerre de 1939, la mère de René Cousin, devenue veuve, reprend l'Olympia. "Elle avait fait l'échange contre une salle de Lunéville, l'IMPERIAL, dont elle était propriétaire." René Cousin est désormais "le directeur des cinémas de Soissons" ainsi qu'il se présente dans une annonce parue dans l'Argus en août 1939. Avec ses trois salles exploitées par la même famille, Soissons connaît une situation exceptionnelle de concentration. (16)

En 1939, il y a donc trois salles permanentes équipées en format standard 35 mm, sans compter les lieux de projection occasionnels ou réservés à un public



spécifique (patronage, casernes, écoles...). Au total 2450 places pour une population municipale de 18 000 habitants auxquels il faut ajouter quelques milliers de spectateurs potentiels des environs. 2450 places qu'il faut multiplier par 3 ou 4 séances hebdomadaires. Et les salles sont souvent pleines ! M. Cousin le reconnaît : "On a fait des records avant-guerre. On a passé Blanche-Neige par exemple, où on a fait 25 000 entrées. Vous aviez aussi les films napoléoniens : ils adoraient Napoléon !"

ITINERAIRE D'UN ENFANT GATE

Dans les années vingt et trente à Soissons comme dans les autres villes française, "les cinémas éclatent comme des feux d'artifice"(17). Mais en même temps, le cinéma, c'est à dire l'image éventuellement accompagnée du son, autant qu'un divertissement devient un moyen de communication de masse. On ne compte pas les conférences et tous genre ou les soirées d'information qui font appel au film.

Puissance du cinéma

Trois exemples entre cent avec trois publics dans trois salles différentes. Le 7 février 1923, les Amis de la Pologne organisent à la Bourse une soirée au cours de laquelle sont projetés des "films représentant des paysages de Pologne". Le 14 octobre 1928, dans la salle Jeanne d'Arc cette fois se déroule sous le titre exotique "Perles du Pacifique" une "grande conférence avec films cinématographiques". L'entrée de la salle sera même gratuite pour venir écouter le père Orève, un mariste missionnaire en Océanie. (18) Un dernier exemple : le 26 décembre 1939,

L'Olympia est mobilisé pour la défense passive. (19) Le médecin-capitaine Viard, films à l'appui, donne toutes les explications sur le port du masque à gaz. L'exposé se termine par une démonstration de transport d'un gazé.

Le cinéma obtient à Soissons une nouvelle reconnaissance sociale début 1936 lorsque le principal journal local -l'Argus- se dote d'une rubrique cinématographique. Un éditorial justifie l'évènement : "*pourquoi cette nouvelle rubrique a-t-elle été créée ? Désireux de répondre à de nombreuses demandes et devant les progrès incessants qui fait le cinéma, nous sommes convaincus que ce nouvel art intéresse de plus en plus nos lecteurs*". (20) Annoncée le 14 mars comme bimensuelle, la nouvelle rubrique qui paraît le jeudi devient hebdomadaire dès la semaine suivante. Mieux encore, elle est agrémentée de photos, très rares habituellement dans les pages intérieures de l'Argus.

L'essor du cinéma entre les deux guerres s'explique par plusieurs facteurs difficiles à hiérarchiser. Incontestablement la guerre a banalisé le cinéma qui est apparu comme un moyen de divertir les soldats et de maintenir leur moral : après la crise du printemps 1917, Pétain n'a-t-il pas décidé de doter les armées de 1200 postes de projection ? Par ailleurs, l'énorme production américaine déferle (déjà !) sur la France. Née en 1908, la machine hollywoodienne tourne à plein régime depuis la guerre, appliquant au cinéma les principes du fordisme. Le "septième art" apparaît aussi aux contemporains comme un élément de la modernité. Le cinéma, c'est à la fois l'électricité et la vitesse, l'ouverture sur le monde, la

proximité fascinante de l'Amérique... sans quitter Soissons. Et pour un prix relativement modique ! (21)

Un léger parfum de scandale

A l'exception de quelques intellectuels grincheux comme Georges Duhamel (22), le "septième art" ne rencontre guère d'obstacles d'ordre moral ou idéologique. Certes l'Eglise veille... L'évêque de Soissons, Mgr Binet, publie bien à l'occasion du Carême 1922 une lettre pastorale dans laquelle il dénonce certains films qui "nous replongent en plein paganisme" (23). Mais contrairement à ce qui se passe dans d'autres villes de province à la même époque, il n'y aura jamais à Soissons de scandale lié au cinéma. L'Olympia a même pu passer en

1930 un film tchécoslovaque au titre sulfureux, "Erotikon", sans susciter de remous.

Dans le cas litigieux cependant, l'exploitant prend quand même ses précautions. Soit il explicite un titre équivoque (24), soit -et c'est plus fréquent- il récite à l'avance toute objection par un papillon publié dans la presse. C'est ce qui se passe au printemps 1932, le film de Jean Renoir La Chienne. "En raison du caractère spécial de ce film, nous ne le recommandons pas aux enfants et aux jeunes filles" (25). L'avertissement aura été inefficace. L'Argus du 29 mai doit répondre à des "représentants autorisés de familles protestant contre ce film susceptible de blesser certains sentiments" qui ont fait une démarche auprès du journal. L'affaire en restera là.

Quelques mois plus tard, le CASINO annonce la sortie prochaine du Rosier de Madame Husson avec Fernandel : "En raison du caractère spécial de ce film, les enfants ne seront pas admis s'ils ne sont pas accompagnés de leurs parents". (26) Il faut dire que ce film, depuis sa sortie à Paris en janvier 1932 fait l'objet d'une véritable campagne menée par certaines associations bien-pensantes qui parviennent d'ailleurs ici ou là à le faire interdire par l'autorité municipale.(27)

Cinéma et sociabilité

En plus des émotions que suscite l'écran, la salle de cinéma apparaît vite comme un extraordinaire lieu de la société urbaine, en particulier dans une petite ville où les spectacles ne sont pas si fréquents. Outre la foire de novembre qui ramène chaque année des théâtres forains (Théâtre Borgniet

par exemple), quelques tournées théâtrales pendant l'hiver, le passage d'un cirque de temps à autre.(28)

Au cinéma, le spectacle est pour ainsi dire ininterrompu, de séance en séance, de semaine en semaine. De même que sur la pellicule est inscrite une suite d'images presque identiques, le cinéma procure une succession de soirées. On comprend alors que des rites s'installent. Rousseau l'avait déjà remarqué, ce sont aussi les spectateurs qui font le spectacle. Par le costume, par les attitudes, chacun se met en scène. Sous le regard du directeur du cinéma ... René Cousin fait part de ses observations : "A l'entr'acte, ils adoraient se retrouver dans le hall. Le hall était immense. Les gens venaient presque pour se rencontrer. "Bonjour ! Bonjour ! Comment vas-tu ?" C'était un plaisir, C'était ça le cinéma à Soissons. On venait pour se rencontrer. "

Il ne faudrait pas idéaliser cette sociabilité liée au cinéma. Les publics des trois salles de Soissons se mélangent rarement. A la fin des années 30, les VOX, naguère la plus belle salle de Soissons, est de plus en plus boudé par certains spectateurs. "On y est allé une fois ou deux quand même parce qu'il y avait un film qui était connu et qu'on a voulu aller le voir. On avait pris des fauteuils d'orchestre (donc les plus chers), mais ce n'était pas ça... C'était vraiment le cinéma...pouilleux, comme on dirait. Ça criait ! C'était vraiment mal famé. C'était pas comme l'Olympia ou le Casino." (29)

A l'intérieur d'une même salle, comme au CASINO, les différences sociales ne disparaissent

pas pour autant dans la pénombre égalitaire. René Cousin s'emporte quand il en parle : "J'ai assisté à des réflexions : j'étais pas d'accord. Je n'ai jamais pu accepter des réflexions de gens qui trouvaient bizarre que eux étaient au balcon et qu'il y avait de leurs employés qui étaient aussi au balcon. J'ai connu une cliente qui, quand elle venait au cinéma, -d'ailleurs ça me faisait fiche dans des colères terribles ! -, prenait trois fauteuils. Elle se mettait sur celui du milieu pour avoir personne à droite et à gauche !"

Un spectacle en quête de respectabilité

Quoiqu'il en soit, le cinéma joue pour une très large partie de la population un rôle que n'a jamais occupé le théâtre. D'ailleurs, la construction à Soissons d'une immense salle de spectacles de 1200 places aurait été impensable dans le cinéma. Le théâtre demeure pourtant le spectacle de référence, par antériorité sans doute, mais aussi parce que le dispositif technique repose sur le même frontalité, à la différence du cirque ou du stade. Qu'il s'agisse d'une scène ou d'un écran, le spectateur est toujours assis devant, dans une plus ou moins bonne position (d'où au théâtre comme au cinéma jusque dans les années 60-70, des places à des prix différents, et la présence indispensable des ouvreuses). Pendant l'entre deux guerres, on peut même louer à l'avance sa place de cinéma.

Avec l'apparition des films parlants, le cinéma se coule encore un peu plus dans le moule du spectacle théâtral. Début 1931, tout en critiquant implicitement l'attitude bruyante des spectateurs de cinéma, annonce l'évolution à venir. "C'est tout une rééducation

du public qui s'impose : affichera-t-on dans les salles des consignes, enjoignant aux spectateurs de refréner leur gaieté ?" (30) comme à la Comédie-Française ! Le cinéma est en passe de devenir un spectacle tout à fait remarquable.

Il ne renie pas pour autant complètement ses origines foraines. Dans l'annonce tonitruante des programmes, comme aux débuts du cinéma s'exprime le goût de l'hyperbole et du raccourci. "Soissonnais ! A partir du vendredi 19 décembre, comme à Paris, l'écran du Ciné-Théâtre de la Bourse parlera et chantera. L'installation moderne de la cabine de projection permet de passer les derniers succès 100 % parlant français sans faire l'usage d'aucun disque..." Le placard qui annonce dans l'Argus l'arrivée du parlant est bien dans

Soissonnais!
à partir
du **Vendredi 19 décembre**
Comme à PARIS
L'ECRAN du
CINÉ-THÉÂTRE
BOURSE

Parlera et
Chantera
vous pourrez entendre
des Films
100% parlant français

L'installation moderne de la cabine de projection permet de passer
LES DERNIERS SUCCÈS
100% parlant français
sans faire usage d'aucun disque

UN REGAL vous est promis
La Semaine prochaine
du **Vendredi 19** au **dimanche 21 décembre**
Le tout avec 100% parlant

Les Chevaliers
de la Montagne

Autour de votre Main, Madame
Parlant, Chantant et Sonore
avec Kéjéff, compositeur de "Ce fut un très très Noël"

Pour les Fêtes de Noël :
Un Trou dans le Mur
100% PARLANT

Pour les Fêtes du jour de l'An :
Le Secret du Docteur

la tradition des bonimenteurs du champ de foire.

* * *
* *
*

L'histoire du cinéma à Soissons n'est sans doute pas exemplaire. A première vue, l'immense salle du CASINO comme l'exceptionnelle concentration de l'explo-

tation sont autant d'éléments de singularité. Reste pourtant l'essentiel : cette marée d'images qui submerge la ville à partir des années vingt, et ce rapide engouement pour le "septième art".

Depuis cet âge d'or, le reflux s'est amorcé, puis accéléré. Les salles se sont vidées... A Soissons, le cinéma s'est retiré dans l'ancien CASINO, morcelé et rebaptisé CLOVIS. Surtout, il a abandonné le terrain conquis. Rue

Charpentier, l'OLYMPIA sert aujourd'hui de magnifique décor à un surprenant magasin de meubles. Place de la République, le cinéma n'aura été qu'une parenthèse de plus de 60 ans : le VOX a fermé ses portes en avril 1983. Encore quelques années, et qui pourra encore entendre devant l'ancienne bourse agricole les voix de l'écran disparu ?

NOTES :

(1) La première recherche, *L'histoire du spectacle cinématographique à Perpignan de 1896 à 1944* par René Noell, a fait l'objet d'une publication dans les Cahiers de la Cinémathèque de Perpignan en 1973.

(2) Pour cette étude, on a dépouillé l'*Argus Soissonnais*, le seul titre qui compte à Soissons jusqu'en 1944 et qui paraît à un rythme tri-hebdomadaire (le mardi, le vendredi et le dimanche). Ayant interrompu sa parution lors de l'offensive allemande de mai 1918, l'*Argus* reparaît régulièrement à partir du 20 avril 1919.

(3) Le témoignage capital de M. René Cousin, l'ancien propriétaire des trois cinémas de Soissons, a été recueilli au magnétophone le 11 mars 1986. M. Cousin est décédé le 2 juillet 1988, à l'âge de 78 ans.

(4) Un compte-rendu sur foire paru dans l'*Argus* du 27/1/96 signale des "projections" sans autre précision. En 1897, le "Cinématographe Camby" est installé sur le Mail (*Argus* du 14/11).

(5) Archives départementales de l'Aisne, fonds des dommages de guerre (15 R). Le dossier du cinéma Camby porte le n 6914.

(6) Une plaque apposée sur le bâtiment (côté avenue Thiers) témoigne de ce passage.

(7) *Argus* du 27 avril 1919.

(8) Remplaçant l'ancienne Agence de Soissons installée près du pont de Saint-Waast depuis 1825, la nouvelle Bourse a ouvert ses portes en août 1898. Elle est construite sur l'emplacement de l'ancien château des comtes de Soissons.

(9) Cette polyvalence n'est pas exceptionnelle dans la région : à Laon, le cinéma

Kursaal est également installé entre les deux guerres dans la salle de l'Agence aux grains, avenue Carnot.

(10) *Argus* du 5/9/19. Le directeur est alors M. Le Lann.

(11) *Argus* du 31/12/1931 : Le Casino fait son ouverture.

(12) L'actuel propriétaire du Clovis (ex-Casino), M. Louis Mucchielli, conserve des plans datés du 10 juillet 1924 et rectifiés le 7 octobre de la même année.

(13) La salle des Feuillants servira par la suite encore de cadre à des projections ; ainsi, le 7 octobre 1932, on y présente un film sur le Tour de France.

(14) La salle Jeanne d'Arc aura ses grandes heures : le 6 février 1927, est donné, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Soissons, le film en 9 parties *Les Religieux*. On peut lire dans l'*Argus* qu'il est prudent de retenir ses places.

(15) Il n'a pas encore été possible de retrouver à quelle date la famille Pestel avait repris l'ancien cinéma de la Bourse : peut-être en 1932, lorsqu'après quatre mois de fermeture, la salle fait sa réouverture le 30 septembre avec une nouvelle direction ?

(16) M. Cousin exploitait également jusqu'en 1983 le Majestic à Nancy.

(17) selon la jolie formule de Léon-Paul Fargue dans *Le Piéton de Paris* (1939).

(18) *Argus* du 12/10/1928.

(19) L'Olympia exploité par Mme Cousin mère est le seul cinéma qui fonctionne sans interruption au début de la guerre. Les 31 août et 2 septembre 1939 est parue dans l'*Argus* l'annonce suivante : "Nous apprenons que M.R. Cousin, directeur des cinémas de Soissons venait d'être appelé sous

les drapeaux, les établissements Vox et Casino resteront fermés jusqu'à son retour." En fait, le Vox reprend son activité dès le 5 novembre. A cause du couvre-feu, les deux cinémas fonctionnent alors en permanence de 14 à 20 heures.

(20) *Argus* du 14 mars 1936.

(21) Par exemple, en décembre 1930, le prix des places va de 5 à 12 francs à la Bourse, et de 4 à 10 francs à l'Olympia.

(22) voir sa célèbre diatribe contre le cinéma ("divertissement d'ilotes, passe-temps d'illettrés, de créatures misérables...") dans *Scènes de la vie future* (1930).

(23) Lettre pastorale du 2 février 1922 "sur le devoir des catholiques de se prémunir contre le retour au paganisme". (Archives départementales de l'Aisne 20 J 8)

(24) Ainsi à propos de *Sexes ennemis* en janvier 1926 : "Malgré son titre suggestif et osé, ce film n'est du tout ce que l'on pourrait croire. On nous laisse entrevoir la haute galanterie dans un souper fin, mais bien vite nous retombons dans la bonne comédie."

(25) *Argus* du 29 mai 1932.

(*26) *Argus* du 2 octobre 1932.

(27) Le film a été interdit notamment à Troyes, Lyon, Aix en Provence. (voir Paul Légli, Histoire de la politique du cinéma Français, tome 1er).

(28) Avec l'accord du cinéma : en mars 1936, les directeurs des salles donnent un avis favorable à la venue du cirque Pinder (*Argus* du 28 mars 1936).

(29) Témoignage de Madame Robinet (née en 1921) recueilli en février 1986.

(30) *Argus* du 18 mars 1931 "A propos des films parlants".

629



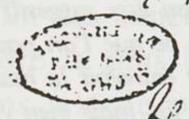
21

LOI

relative à l'école Nationale de Liancourt &c.

Du Troisième jour de Vendémiaire l'an quatrième de la République Française, une et indivisible. (25 Sept 1795)

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu ses Comités d'instruction publique et de finances, réunis, décrète :



Art. 1^{er}

Il sera établi à l'école Nationale de Liancourt un Sous-directeur ou professeur de Grammaire Française, un professeur de Géographie et un officier de route.

Art. 2.

Ils seront nommés par le Comité d'Instruction publique, sur la présentation du Directeur.

Art. 3.

Le traitement du Sous-directeur sera provisoirement de cinq mille livres.

Art. 4.

Le traitement du professeur de Grammaire Française, du professeur de Géographie et de l'officier de route sera provisoirement de quatre mille livres et celui des professeurs de mathématiques et de dessin...